

Résumé de deux pages

Définition :

La continuité des affaires adaptée (CA adaptée) est une approche visant l'amélioration continue des capacités de recouvrement d'une organisation, en mettant l'accent sur le maintien de la prestation des services à la suite d'une indisponibilité inattendue de son personnel, de ses lieux de travail, et/ou de ses ressources.

Facteurs clés :

En dépit d'évolutions significatives dans les secteurs de la technologie, de la pratique organisationnelle et du commerce mondial au cours des quinze dernières années, les méthodes traditionnelles de continuité des affaires ont eu tendance à stagner. Seulement quelques ajustements progressifs ont été réalisés, et ce, en se concentrant surtout sur la conformité et sur la réglementation plutôt que sur une volonté d'améliorer le niveau de préparation organisationnelle. Ceci a conduit graduellement à un état intenable de pratique inefficace, à un désintéressement des exécutifs et à une incapacité à démontrer la valeur des programmes de continuité et de ses praticiens

But :

La continuité des affaires adaptée transforme ou élimine la majorité des activités traditionnelles dans l'industrie de la continuité des opérations. Elle concentre la discipline et ses praticiens sur des pratiques éprouvées et s'éloigne des « meilleures » pratiques désuètes et inefficaces. La continuité des affaires adaptée équipe mieux les praticiens de continuité en améliorant leur capacité à limiter les dommages potentiels causés à l'image, au capital, aux fonctions d'affaires et aux revenus d'une organisation à la suite d'un incident ou d'une catastrophe.

Portée :

Alors que les principes de la continuité des affaires adaptée peuvent avoir des implications sur la relève technologique, les mesures d'urgence, la santé et la sécurité au travail, ainsi que d'autres domaines connexes, ils visent spécifiquement la discipline de continuité des affaires. En s'inspirant de sa définition, la portée de la continuité des affaires adaptée :

- Différencie la continuité des affaires adaptée de la résilience, du développement durable et d'autres initiatives connexes ;
- Établit des balises et des limites pour la discipline, la pratique et la remise en question ;
- Fournit un cadre de référence visant une contribution continue auprès des conseils d'administrations et des cadres supérieurs ; et
- permet des améliorations immédiates, innovantes et importantes.

Principes :

Il y a neuf principes dans le Manifeste de continuité des affaires adaptée. Aucun principe ne prévaut sur les autres et ces derniers n'ont pas de séquence précise ; ensemble, les principes devraient être appliqués aussi globalement que possible. Ils apparaissent ci-dessous en ordre alphabétique.

Sommaire

Principe	Continuité traditionnelle	Continuité adaptée
Connaître l'organisation	Les praticiens collectent des données sur l'organisation	Les praticiens s'efforcent de comprendre la culture et les activités des différents secteurs de l'organisation
Documenter uniquement dans un objectif de mnémorique	Les praticiens créent des documents présentés comme étant finaux et des livrables obligatoires	Les clients créent des documents afin qu'ils servent d'aide-mémoire
Générer une valeur continue	Les praticiens coordonnent la création des livrables conformément à la méthode séquentielle et fournissent la documentation à la fin des longs cycles	Les clients dirigent le travail selon les besoins et la culture de l'entreprise; les praticiens fournissent des livrables axés « client » de manière plus fréquente, et à plus court terme
S'exercer pour s'améliorer, et non pour tester	Les auditeurs mènent les exercices afin de tester la capacité de reprendre les opérations à l'intérieur des objectifs de temps de reprise identifiés	Les unités d'affaires participent aux exercices afin de se pratiquer et d'améliorer leur capacité de réponse et de reprise
S'engager à plusieurs niveaux de l'organisation	S.O. (Les praticiens concentrent leurs efforts exclusivement sur les cadres)	Les praticiens engagent consciemment plusieurs personnes à plusieurs niveaux de l'organisation
Mesurer et comparer	Les praticiens comptent le nombre de documents produits et d'exercices effectués, et en actualisent les dates	Les praticiens et clients mesurent la capacité de reprise
Obtenir les approbations de la haute direction de manière progressive	Tous les cadres approuvent le cadre complet du programme avant son lancement	Les dirigeants fournissent une orientation de manière individuelle et itérative
Omettre l'analyse de risques et le bilan d'impact sur les activités	Les praticiens exigent la réalisation de l'analyse de risques et du BIA avant que la planification puisse commencer	S.O.
Se préparer pour les effets, et non pour les causes	Les experts se concentrent sur l'externe : identifient et se préparent pour une multitude de menaces précises	Les secteurs organisationnels se concentrent sur l'interne : améliorent la capacité de réponse et de reprise en situation d'indisponibilité des lieux, des personnes et des ressources (physiques et virtuelles)

Le Manifeste de Continuité des Affaires Adaptée est rédigé par :

David Lindstedt, PhD et Mark Armour
